

L'EPSM de l'agglomération lilloise

recrute

- Infirmier (H/F) -

50% au Centre Médico Psychologique et 50% sur l'Equipe Mobile
Psychiatrie Précarité PASS Diogène

SPECIFICITE DU SERVICE

Le secteur 59G22 se compose :

- **D'une Unité d'Hospitalisation à Temps Complet « Guillaume APOLLINAIRE » (UHTC)** d'une capacité de 19 lits, assurant une prise en charge complète des patients ayant des troubles psychologiques / psychiatriques nécessitant un cadre de soin adapté à leurs besoins tout en maintenant un lien environnemental.
- **D'un Centre Médico – Psychologique (C.M.P.)** Situé à Lille, 9/11 rue du Barbier MAES 59000. Il offre un cadre thérapeutique permettant d'éviter une hospitalisation à temps plein. Il préserve ainsi l'insertion sociale et familiale des patients. Le champ de compétence du C.M.P. s'étend à l'ensemble des troubles psychiques.
- **D'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P.)** situé dans les mêmes locaux que le C.M.P. à Lille, 9/11 rue du Barbier MAES 59000. Il offre un cadre permettant des activités et ateliers à visée thérapeutique, tout en préservant un suivi ambulatoire.

- **Médecin chef de Pôle :** Dr BUBROVSZKY Maxime
- **Médecin cheffe de Secteur :** Dr WEILL Solange
- **Médecin responsable du CMP :** Dr WOLFCARIUS Geneviève
- **Médecin responsable du CATTP :** Dr BELET Bettina
- **Praticiens hospitaliers du Secteur :**
Dr NOREST Hélène
Dr MARCUZ Anne
Dr ARNAUD Anna
Dr ALLANE Rodolphe
- **Cadre Supérieur de Santé du Secteur :** Monsieur SCHMITT Bertrand
- **Faisant Fonction Cadre de Santé UHTC :** Madame NIEDZWIEDZ Christine
- **Cadre de Santé CMP/CATTP :** Monsieur DHAINÉ Georges

DIOGÈNE est une équipe mobile Psychiatrie, Précarité Pass qui couvre 14 territoires de psychiatrie étendue sur 3 établissements : le CHRU de Lille, l'EPSM de Lille Métropole et l'EPSM de l'Agglomération Lilloise. Les interventions de l'équipe s'adressent :

- ✓ Aux personnes en situation de précarité et d'exclusion sans domicile personnel, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins assurant une fonction d'interface avec les secteurs de psychiatrie et le droit commun.

- ✓ Aux professionnels de première ligne en ce qui concerne la formation et l'élaboration de prises en charge coordonnées autour d'un projet sanitaire et social.

- **Psychiatre responsable de l'unité :** Dr Sylvie ROBERT
- **Cadre supérieur de santé :** Madame Patricia VARLET
- **Cadre de santé :** Madame Raleda EL MALLOULI

QUALITES ET EXPERIENCES REQUISES

CMP/CATTP 59G22

- Vous faites preuve de capacité d'autonomie et d'esprit d'initiative.
- Vous avez des capacités à rendre compte et à vous inscrire dans la dynamique d'une équipe pluridisciplinaire.
- Vous appréciez le travail en collaboration, en partenariat et en réseau.
- Vous faites preuve d'une capacité d'écoute, d'observation et de réflexion.
- Vous êtes organisé(e), réactif(ve) et avez le sens des responsabilités.
- Vous êtes soucieux(se) du respect des règles d'éthiques professionnelles.
- Vous faites preuve de dynamisme, de disponibilité et d'adaptabilité.
- Vous possédez des capacités pour la mise en œuvre d'activités à visées thérapeutiques.
- Vous partagez vos réflexions, votre expérience et vos connaissances.

Diogène

✓ **Compétences techniques de bases :**

- Accueillir la personne et identifier les besoins
- Établir une relation de confiance
- Élaborer un diagnostic infirmier
- Dispenser des soins infirmiers d'éducation, de prévention
- Mettre à jour le dossier patient informatisé
- Assurer la coordination du parcours de soins

✓ **Compétences associées :**

- Avoir travaillé en psychiatrie et avoir de bonnes connaissances de la sémiologie
- Avoir un intérêt pour les usagers souffrant de troubles psychiques ou/ou psychiatriques et en situation de précarité
- Savoir appréhender le travail en réseau
- Déstigmatiser la pathologie mentale pour favoriser l'intégration des personnes dans le champ social
- Être formé à la prise en charge du psycho traumatisme

ACTIVITES ET MISSIONS

CMP/CATTP 59G22

- Vous prenez en charge des personnes en souffrance psychologique sur le pôle d'activité
- Vous participez aux réflexions du collectif soignant et aux différentes réunions du service
- Vous vous investissez dans le cadre de prises en charge individuelles et collectives
- Vous animez des activités à visée thérapeutique au CATTP et autres lieux identifiés
- Vous assurez les entretiens et réalisez des visites à domicile.
- Vous menez des projets de soins et d'accompagnement dans le cadre de la réinsertion de l'utilisateur et d'un retour à l'autonomie dans le tissu social.
- Vous participez à l'élaboration, en équipe pluriprofessionnelle, du projet thérapeutique du patient.
- Vous assurez le suivi et l'évaluation des prises en charge et proposez des réajustements si besoin.
- Votre activité, les écrits professionnels, les informations, les transmissions et les évaluations concernant les prises en charge des patients sont tracées dans le Dossier Patient Informatisé.
- Vous travaillez en réseau avec l'ensemble des partenaires du dispositif de soins.
- Vous assurez l'accueil, l'encadrement, la formation et l'évaluation des étudiants.

Diogène

- Favoriser l'accès aux soins des personnes sans domicile personnel et en grande précarité souffrant de troubles psychiques et/ou psychiatriques en orientant vers les secteurs de psychiatrie ou autres structures (repérer les symptômes, poser un diagnostic infirmier, mener des entretiens infirmiers, coordonner le parcours de soins, éduquer au traitement...)
- Faire connaître l'activité liée aux missions de Diogène

- **Auprès des structures, il s'agit :**

D'aller-vers les personnes en situation de précarité par différentes modalités d'intervention adaptées en fonction des partenaires sociaux demandeurs et en concertation avec eux :

- Dans des structures sociales ou médicosociales identifiées :
 - Par des temps de permanences définis et fixes dans les structures pour des consultations avec ou sans rendez-vous
 - Par des interventions à la demande sur des créneaux horaires prédéfinis
 - Sur signalement
- A la rue ou dans des lieux de vie précaires (squat, camps, logement)
 - Sur signalement d'un partenaire
 - Par la participation à des maraudes après repérage ou signalement
- À domicile :
 - Sur signalement du dispositif CLAS ou du CLSM pour des personnes à risque de précarisation par une possible arrivée à la rue suite à une mesure d'expulsion liée à une problématique de santé mentale

- **Auprès des professionnels de première ligne**

Les interventions auprès des professionnels de première ligne consistent en un étayage dans l'accompagnement par :

- La participation aux réunions avec les partenaires (apporter un éclairage psychologique ou psychiatrique, une expertise sociale, coordonner les parcours de soins)
- La participation aux interventions
- L'organisation de temps de formation, de sensibilisation sur les questions en lien avec la santé mentale et la précarité.

- **Autres missions**

- Communiquer sur le dispositif Diogène au sein d'instances locales nationales et internationales (congrès, colloque)
- Participer aux formations utiles pour adapter son intervention aux besoins identifiés (DU précarité)
- Participer aux réunions de synthèse cliniques et organisationnelles

Modes d'intervention :

Les modalités de réponses aux besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion sont adaptées à l'hétérogénéité des situations, des lieux d'intervention (rue, associations, institutions sanitaires, sociales, médico-sociales, etc.) et des publics ciblés. DIOGENE est un dispositif complémentaire, intersectoriel, situé à l'interface du dispositif de « droit commun » et du dispositif social afin de mieux appréhender la spécificité des besoins des publics concernés, tout en veillant à respecter la politique du « libre-choix » des patients.

Conditions générales d'exercices :

- Seul(e) comme membre de l'équipe de Diogène au sein de structures extra hospitalières, avec une réunion hebdomadaire et des contacts systématiques avec les autres membres de l'équipe mobile
- En contact direct avec les professionnels des structures sanitaires, sociales, médico-sociales et autres
- En contact direct avec les patients

Lieu d'exercice de l'activité :

- Au sein de structures accueillant des personnes en difficulté avec ou sans logement
- En lien avec les unités fonctionnelles des 14 secteurs couverts par le dispositif pour assurer la coordination du parcours de soins et le maintien dans les soins
- En lien avec la CMAO (Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation) et le Samu social (115)
- En lien avec le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole

CAPACITES ET COMPETENCES A DEVELOPPER
--

Vous vous engagez à :

- Maîtriser les outils du service et de l'établissement (logiciels, organisations, procédures...).
- Acquérir des compétences et des connaissances en adéquation avec le projet médical et paramédical de l'unité et du secteur.
- Participer à la démarche qualité et au processus d'évaluation des pratiques professionnelles.

- Participer à l'évaluation et à l'amélioration des organisations du secteur.
- Connaitre la législation en lien avec les modes d'hospitalisation en psychiatrie.

En complément pour **Diogène** :

- Etablir du lien social
- Travailler en autonomie, en responsabilité
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle
- Supporter des situations émotionnelles difficiles et répétitives
- Faire preuve de patience et de qualités humaines
- Respecter la confidentialité des dossiers.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'amplitude de travail est de 38h20/semaine soit 7h40/jour + ½ h de coupure.

Pour le CMP : Les horaires d'ouverture du CMP sont du Lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Pour Diogène : Horaires de travail en journée : 9h-17h10

Postés en fonction des besoins d'interventions auprès des usagers et des structures du lundi au vendredi :
Amplitude de 7h-21H25

Les candidatures devront parvenir au secrétariat de la Direction des Soins de l'EPSM de l'agglomération lilloise par mail (directions.soins@epsm-al.fr) ou par courrier (BP 4 - 59871 SAINT-ANDRE CEDEX) au plus tard le 07 avril 2025 (délai de rigueur).

Les candidats seront reçus, le choix sera fait en fonction du profil de poste à pourvoir et du projet professionnel des agents. Un CV et une lettre de motivation sont attendus